

Les représentants des usagers du CHVM tiendront leur première permanence le 4 octobre

La Commission des Usagers (CDU) du Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne (CHVM) a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil et de la prise en charge des personnes malades, ainsi que de l'accueil de leurs proches. Elle s'appuie sur les réclamations, remarques, propositions ou éloges formulés par les usagers de l'hôpital. Elle est composée de 11 membres qui se réunissent 4 fois par an. Parmi eux, 4 représentants des usagers, nommés par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, agissent principalement pour le respect des droits des usagers et l'amélioration qualitative

du système de santé et plus spécifiquement du système de soins. Considérés comme des partenaires de l'établissement, ils sont associés à l'élaboration des actions visant à ces améliorations. Ils exercent cette mission dans le cadre d'un mandat bénévole. Mercredi 4 octobre prochain, Jean-Marie Morcant, représentant des usagers titulaire et président de la CDU, Marielle Edmond, représentante des usagers titulaire et Corine André, représentante des usagers suppléante, assureront une permanence de 14h à 16h. Rendez-vous dans le hall d'accueil du CHVM : une salle sera mise à disposition à proximité pour la distraction des échanges.

P. Dompnier



Le Centre Hospitalier Vallée de la Maurienne.

La Maurienne du jeudi 28 septembre